

POPULATION & SOCIÉTÉS

Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ?

Paul Archambault *

Depuis trente ans, le nombre des divorces et des ruptures d'unions a considérablement augmenté et de plus en plus d'enfants voient leurs parents se séparer : c'est le cas d'un mineur sur quatre dans les générations récentes (encadré 1). De son côté, l'école a beaucoup changé au cours des dernières décennies ; elle s'est « démocratisée » en s'ouvrant au plus grand nombre et la durée des études s'est fortement allongée. Entre 1985 et 1995, la proportion de jeunes d'une génération obtenant le baccalauréat a plus que doublé, passant de 30 % à 63 % [1]. Dans quelle mesure la séparation des parents perturbe-t-elle la scolarité des enfants et diminue-t-elle leurs chances d'obtenir un diplôme ?

Pour mesurer les conséquences d'une désunion des parents sur la trajectoire scolaire des enfants, il faut tenir compte des facteurs de réussite scolaire que sont l'origine sociale et l'héritage culturel. À milieu social identique, les enfants des mères les plus diplômées font des études plus longues et obtiennent eux-mêmes plus de diplômes. Mais, d'un autre côté, les risques de rupture du couple parental sont plus grands lorsque la mère est très diplômée, car elle tire de cet atout une indépendance économique qui lui permet de mieux affronter les conséquences matérielles d'une séparation. En outre, les femmes les plus diplômées ont aussi des chances accrues de former une seconde union.

◆ Une réussite scolaire moindre en cas de séparation des parents

Quel que soit le milieu social, la rupture du couple parental (1) est associée à une réussite scolaire plus faible

* Paul Archambault a récemment soutenu une thèse sur « Le devenir des enfants de familles dissociées » à l'Université Paris V (<http://these.archambault.free.fr>)

(1) Nous traitons ici des ruptures intentionnelles (hors décès).

chez l'enfant (tableau 2). La séparation des parents avant la majorité de l'enfant réduit la durée de ses études de six mois à plus d'un an en moyenne. L'avantage scolaire lié à une enfance passée dans une famille favorisée du point de vue culturel et social semble fortement amoindri en cas de désunion familiale. Dans les milieux favorisés (le père étant cadre ou exerçant une profession intermédiaire), si la mère est diplômée du supérieur, les enfants ont très peu de chances d'échouer au bac, mais le taux d'échec double en cas de séparation : 15 % au lieu de 7 %. Si, dans ces mêmes milieux, la mère est peu diplômée, le taux d'échec augmente de 11 points : 48 % contre 37 %. Pour ce qui est d'obtenir un diplôme du second cycle universitaire, les chances chutent de 45 % à 25 % si les parents ont rompu leur union.

Pour les enfants d'ouvriers, les bénéfices de la scolarisation s'apprécient différemment. L'essentiel est d'obtenir un « bagage » qui facilite l'intégration rapide au monde du travail, souvent un diplôme sanctionnant une formation secondaire technique dont les parents sont en général dépourvus. Ce cursus secondaire souffre également de la rupture parentale. Lorsque la mère n'est pas diplômée et qu'elle est séparée du père, un enfant sur deux (50 %) quitte le système scolaire sans aucun diplôme contre seulement un sur trois (37 %) lorsque les parents sont ensemble. Les chances d'accéder au second cycle universitaire sont très faibles pour les enfants d'ouvriers (3 %) et sont quasiment réduites à néant en cas de dissociation familiale.

Chez les enfants d'employés, le niveau de fin d'études est également plus faible lorsque les parents ont divorcé. Avec une mère diplômée, la proportion de jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme est de 22 % en cas de rupture, alors qu'elle n'est que de 11 % si les parents sont ensemble. Chez les mêmes enfants, le taux d'accès au baccalauréat chute de 23 points en cas de

Encadré 1

Un nombre croissant d'enfants de familles désunies

Depuis le milieu des années 1960, la famille a beaucoup évolué. La durée de vie moyenne d'un couple s'est réduite en raison de l'augmentation régulière du nombre de divorces. Et la proportion d'enfants vivant une transition familiale ne cesse d'augmenter, comme le montrent les enquêtes de l'Ined et de l'Insee (encadré 2). Pour la cohorte des jeunes nés entre 1959 et 1962, la rupture de la famille avant l'âge de 18 ans venait dans près d'un cas sur deux du décès de l'un des deux parents (tableau 1). Conséquence conjointe de l'allongement de la durée de vie et de la croissance des ruptures volontaires de couples, le décès d'un parent n'est plus responsable que d'une dissociation sur six dans la cohorte la plus récente (1974-1978). Au total, la croissance des ruptures volontaires fait plus que compenser la baisse des décès parentaux : à leur majorité, 85 % des enfants de la première cohorte (1959-1962) avaient des parents vivant encore ensemble, contre seulement 76 % des enfants de la cohorte la plus récente (1974-1978).

La banalisation du divorce s'accompagne d'une meilleure acceptation sociale de la reconstitution familiale : « refaire sa vie » après un échec conjugal est désormais très courant, même en présence d'enfants. Les trajectoires familiales des jeunes sont donc marquées par la fréquence plus élevée de la séparation des parents qui entraîne une période de vie en famille monoparentale et à terme, de plus en plus souvent, une reconstitution de la famille. De fait, les trajectoires familiales des enfants sont de plus en plus complexes [2].

Tableau 1 – Situation familiale des enfants à 18 ans (en %)

	Génération			
	1959-1962	1963-1967	1968-1973	1974-1978
Les parents sont ensemble	85	82	81	76
Les parents sont séparés et vivants	8	11	13	20
L'un des parents est mort, ou les deux, sans qu'il y ait eu séparation préalable	7	7	6	4
Total	100	100	100	100

Sources : Ined, enquête Passage à l'âge adulte 1993 ; Insee, enquête Jeunes 1992 et enquête Jeunes et Carrières 1997.

désunion (30 % contre 53 %). La séparation des parents est associée à une diminution de la réussite scolaire des enfants d'employés qui ramène leur parcours scolaire au niveau de celui des enfants d'ouvriers. Ainsi, lorsque la mère ne possède aucun diplôme, un enfant de père ouvrier dont les deux parents vivent ensemble aura un peu plus de chances d'obtenir le baccalauréat (20 %)

Encadré 2

Les sources

L'enquête Passage à l'âge adulte de l'Ined est une enquête biographique rétrospective, menée en 1993 auprès de 2 988 jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans. Elle a été réalisée avec le concours de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) [3].

En complément à l'enquête Emploi, l'Insee a réalisé l'enquête Jeunes (1992) et l'enquête Jeunes et carrières (1997) qui portent sur des personnes âgées de 18 à 29 ans appartenant à la troisième et dernière vague de l'enquête Emploi. 9 344 interviews ont été réalisées en 1992 et 8 373 en 1997.

qu'un enfant d'employé dont les parents sont séparés (16 %). De même, pour les enfants d'employés, l'avantage d'avoir une mère instruite peut être annulé par la mécontente des parents : la proportion de bacheliers est plus élevée lorsque la mère est sans diplôme et vit avec le père (35 %) que lorsque la mère est diplômée mais séparée (30 %).

La stabilité du noyau familial est aussi fortement associée à l'obtention du baccalauréat que l'est le privilège d'avoir une mère instruite. Et pour les enfants d'ouvriers, décrocher le baccalauréat est aujourd'hui une condition nécessaire (bien que non suffisante) pour échapper à la condition sociale des parents. De même, le statut social des employés est précaire, et nombre d'enfants d'employés dont les parents se sont séparés pourront devenir ouvriers à la suite d'échecs scolaires.

◆ Des inégalités familiales devant l'école persistantes

Avec la montée des divorces et des séparations, le nombre d'enfants de familles désunies augmente et il pourrait y avoir là une source croissante d'inégalités devant l'école. Mais, en même temps, la situation d'enfant de divorcés s'est banalisée et est sans doute mieux acceptée socialement, ce qui pourrait donner à penser que les effets du divorce se seraient atténués et ne perturberaient plus de la même façon les scolarités. La démocratisation de l'école aidant, les différences liées à l'origine sociale seraient moindres. On aurait ainsi, dans cette hypothèse, des enfants du divorce plus nombreux mais, en moyenne, moins affectés par le divorce.

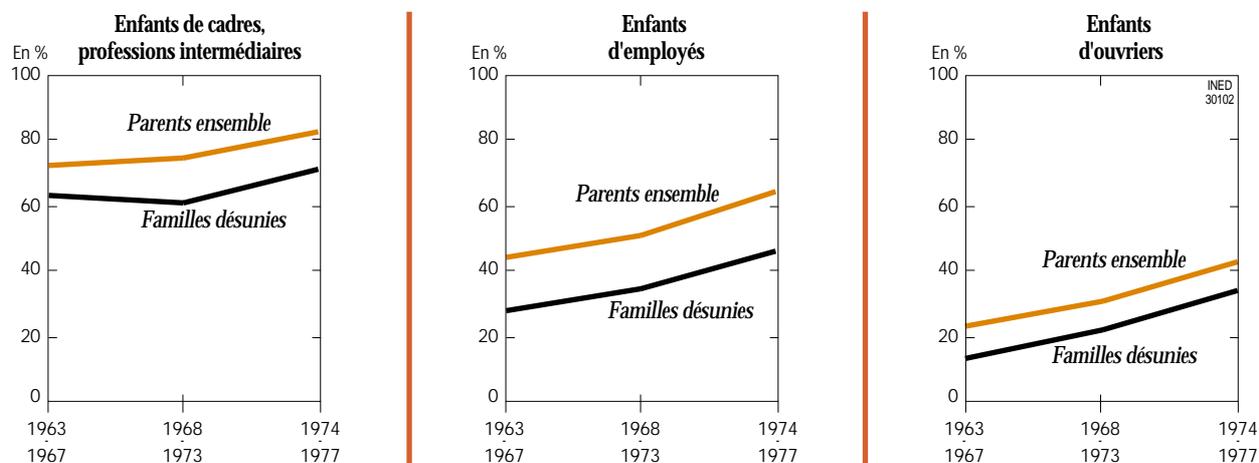
La réalité est tout autre. Malgré la diffusion croissante du baccalauréat, qui a surtout profité aux milieux populaires, les écarts de réussite se sont maintenus entre les enfants qui ont connu la désunion des parents avant leur majorité et ceux qui en ont été préservés (figure 1). Les inégalités d'accès au baccalauréat selon la situation familiale persistent bel et bien : le divorce a beau s'être banalisé, ses conséquences sur la réussite scolaire des enfants perdurent.

Tableau 2 - Réussite scolaire des jeunes par origine sociale et niveau d'études de la mère, selon que les parents étaient unis ou séparés quand le jeune avait 18 ans

Origine sociale (CSP du père)	Niveau d'études de la mère	Nombre de jeunes interrogés (1)	Proportion dont les parents sont séparés (%)	Proportion de jeunes ayant obtenu un diplôme (%)						Âge moyen à la fin des études (en années) (3)	
				Tout diplôme (1)		Bac ou plus (2)		Bac +3 ou plus (3)		Unis	Séparés
				Unis	Séparés	Unis	Séparés	Unis	Séparés		
Cadre/ profession intermédiaire	Aucun diplôme ou études secondaires	1 920	12	88	84	63	52	18	8	21,1	20,3
	Diplômée d'études supérieures	548	19	96	91	93	85	45	25	22,8	21,1
Ouvrier	Aucun diplôme	2 712	10	63	50	20	14	3	0	18,6	18,1
	Diplômée	752	12	75	71	33	28	6	3	19,5	19,0
Employé	Aucun diplôme	699	21	75	66	35	16	5	4	19,4	18,8
	Diplômée	475	26	89	78	53	30	16	5	20,5	19,4
Indépendant	Aucun diplôme	1 429	11	73	64	33	16	4	0	19,2	18,3
	Diplômée	809	10	88	82	59	52	18	11	20,6	20,3

(1) Champ : échantillon total, n = 9 344.
(2) Champ : personnes de plus de 20 ans au moment de l'enquête, n = 6 938.
(3) Champ : personnes de plus de 23 ans au moment de l'enquête, n = 4 660.
Source : Insee, enquête Jeunes 1992.

Figure 1 - Évolution du taux de bacheliers selon l'origine sociale et la situation familiale



Note : la famille est désunie si le jeune a connu la séparation du couple de ses parents avant d'avoir 18 ans.
Champ : jeunes âgés de plus de 20 ans au moment de l'enquête, à l'exclusion de ceux dont un parent est décédé avant leurs 18 ans.
Source : Insee, enquête Jeunes 1992 et enquête Jeunes et Carrières 1997.

◆ En cause, le divorce ou le milieu familial défavorable ?

Mais par quels mécanismes, au juste, la rupture familiale vient-elle diminuer la réussite scolaire ? Faut-il incriminer le moindre contrôle scolaire exercé par les parents en cas de séparation ? La persistance des conflits familiaux après la séparation et la remise en couple éventuelle ? Des ressources économiques amoindries dans les familles dissociées ? On sait peu

de choses sur la place respective de ces différents facteurs. Les déclarations recueillies auprès des jeunes livrent néanmoins quelques pistes.

À leurs yeux, le départ de chez les parents est une période centrale, trait d'union entre le passé familial, la poursuite ou la fin des études et la formation du premier couple. Une reconstitution familiale peut engendrer des conflits entre générations qui s'ajoutent aux conflits ordinaires. Les mésententes au sein d'une parenté aux contours incertains entraînent un départ

anticipé de plus d'un an en moyenne [4], qui n'est pas sans relation avec le raccourcissement de la scolarité.

Reste à savoir si la séparation des parents et le divorce sont eux-mêmes la cause des difficultés scolaires de l'enfant ou si ce sont plutôt les circonstances antérieures au divorce qui sont à l'origine de ces difficultés. Le divorce ne serait alors qu'un révélateur d'un environnement familial déjà défavorable à la réussite scolaire. Dans cette hypothèse, les couples divorcés

constitueraient d'entrée de jeu un groupe particulier au sein de l'ensemble des couples, le divorce ne faisant que traduire cette singularité. Les parents les plus fragiles seraient les plus exposés au divorce et ces mêmes personnes éprouveraient plus de difficultés à suivre la scolarité de leurs enfants. Comment séparer les effets propres au divorce de ceux liés à un milieu familial défavorable ? C'est un défi important pour les recherches futures sur la famille [5].

RÉFÉRENCES

[1] Insee – *Les jeunes*, Portrait social, Contours et caractères, 2000.

[2] VILLENEUVE-GOKALP C. – « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 1999/1, p. 9-36.

[3] BOZON M., VILLENEUVE-GOKALP C. – « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, 1994/6, p. 1527-1556.

[4] VILLENEUVE-GOKALP C. – « Conséquences des ruptures familiales sur le départ et la mise en couple des enfants », UIESP XXIV^e congrès général de la population, 18-24 août 2001, Salvador de Bahia, Brésil, 2001.

[5] MCLANAHAN S. – « Family structure and the reproduction of poverty », *American Journal of Sociology*, vol. 90, p. 873-901, 1985.

Tendances

Naître le week-end : de plus en plus rare

Il y a cinquante ans, les naissances se répartissaient de façon presque égale entre les jours de la semaine (figure). Pour l'année 1950, on observe de légers excédents le dimanche (1% de naissances en plus par rapport à la moyenne journalière) et le lundi (2% en plus), excédents liés au repos dominical [1], [2]. Les accouchements ont en effet naturellement tendance à se déclencher pendant le repos et la majorité d'entre eux survenaient autrefois la nuit.

La médicalisation de l'accouchement a profondément modifié la répartition des naissances selon le jour de la semaine. Il naît aujourd'hui près de 25% d'enfants en moins le dimanche et les jours fériés, et le samedi, 15% en moins (soit respectivement -30% et -20% par rapport aux jours de la semaine). Le déficit du week-end s'est progressivement creusé au cours des cinquante dernières années. La nouvelle répartition des naissances, très inégale, tient à ce qu'une fraction des accouchements sont déclenchés (8% en 1972, 20% en 1998) et qu'une autre partie s'effectue par césarienne programmée (3% en 1972, 9% en 1998) [3]. La date est fixée à l'avance dans les deux cas, et les médecins et les futures mères choisissent un jour de semaine plutôt que le week-end pour des raisons de convenance. Parmi les jours de semaine, on observe moins de naissances le lundi (lendemain de week-end) et le mercredi (jour de moindre disponibilité pour le personnel médical ou les mères qui ont des

enfants d'âge scolaire). Jusqu'aux années 1970, le jour sans classe était le jeudi, et non le mercredi, et le creux des accouchements s'observait aussi le jeudi.

Soulignons que le déficit du week-end, qui n'a pas cessé de se creuser dans les années 1960, 1970 et 1980, est stable depuis une dizaine d'années. La proportion des accouchements provoqués semble en effet avoir atteint un plafond à hauteur de près de 30% [3].

Émilie Clainchard et
Lionel Doisneau (Insee)

RÉFÉRENCES

[1] VALLIN J. – « Le mouvement journalier des naissances en France en 1968 », *Population*, 1970/6, p. 1268-1273.

[2] CALOT G. – « Le mouvement journalier des naissances à l'intérieur de la semaine », *Population*, 1981/3, p. 477-504.

[3] BLONDEL B. *et al.* – « La situation périnatale en France. Évolution entre 1981 et 1995 » et « Évolution des principaux indicateurs de santé périnatale en France métropolitaine entre 1995 et 1998 », *J. Gynecol. Obstet. Biol. Reprod.*, n° 26, 1997, p. 770-780 et n° 30, 2001, p. 552-564.

Évolution du mouvement journalier des naissances à l'intérieur de la semaine en France

Nombre moyen de naissances
(base 100=moyenne journalière)

